



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le lundi 16 décembre 2013 à 20 h, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont:

Étaient présents les conseillères et conseillers: **PIERRE DISTILIO, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ, RÉAL BRUNELLE** et **ANIE PERRAULT**.

Était absent, le conseiller **LOUIS VILLENEUVE**.

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Me **STÉPHANIE DÉRASPE**, greffière adjointe, étaient également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2013-12-734 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du 16 décembre 2013
- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
 - 2013-12-735 2.1 Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du conseil municipal du 11 novembre et du 2 décembre 2013 et de la séance extraordinaire du 9 décembre 2013
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 2013-12-736 3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 15 décembre 2013
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 2013-12-737 4.1 Motion de félicitations – Fête familiale de Bromont 2013
 - 2013-12-738 4.2 Motion de félicitations – Fête de l'Halloween de Bromont 2013
 - 2013-12-739 4.3 Motion de félicitations – Fête organisée par l'Association des pompiers
 - 2013-12-740 4.4 Motion de félicitations – Organisation de la guignolée 2013
 - 2013-12-741 4.5 Motion de félicitations – Monsieur Michel Bilodeau

- 2013-12-742 4.6 Motion de félicitations – Monsieur Christian Blanchette
- 2013-12-743 4.7 Nomination d'un représentant au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi
- 5. RÈGLEMENTS**
- 2013-12-744 5.1 Avis de motion – Règlement numéro 860-06–2013 modifiant le règlement de construction numéro 860-2002, tel qu'amendé, afin d'ajouter des normes concernant les fondations des bâtiments, les clapets antiretour et de prévoir un mécanisme d'acceptation de solutions de rechange permettant d'atteindre un niveau minimal de performance pour certains bâtiments
- 6. AFFAIRES COURANTES**
- 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE
- 6.2 TRAVAUX PUBLICS
- 6.3 SERVICES TECHNIQUES
- 6.4 LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE ET TOURISME
- 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 2013-12-745 6.5.1 Interdiction de stationnement – rond-point de la rue Missisquoi
- 6.6 GREFFE
- 6.7 URBANISME, ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 2013-12-746 6.7.1 Adjudication du contrat pour la collecte, transport et gestion des ordures ménagères, des matières résiduelles organiques et des matières recyclables
- 6.8 DIRECTION GÉNÉRALE
- 6.9 RESSOURCES HUMAINES
- 2013-12-747 6.9.1 Permanence au poste d'inspecteur municipal
- 2013-12-748 6.9.2 Nomination au poste d'opérateur-journalier
- 2013-12-749 6.9.3 Nomination au poste de préposée à l'entretien SLCVC permanente à temps partiel
- 2013-12-750 6.9.4 Confirmation au poste de greffière adjointe
- 7. DIVERS**
- 8. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**
- N.M. 8.1 Lettre du MDDEFP datée du 27 novembre 2013 concernant le projet de développement résidentiel « Le Quartier Ouest » (Quartier Natura)
- 9. AFFAIRES NOUVELLES**

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

2013-12-751

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2013-12-734

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2013**

IL EST PROPOSÉ PAR **ANIE PERRAULT**
APPUYÉ PAR **DIANE PERRON**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 16 décembre 2013, tel que soumis.

ADOPTÉE

2013-12-735

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 NOVEMBRE ET DU 2 DÉCEMBRE
2013 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2013**

ATTENDU QUE les membres de ce Conseil ont reçu copie au préalable des procès-verbaux des séances ordinaires du conseil municipal du 11 novembre et du 2 décembre 2013 et de la séance extraordinaire du 9 décembre 2013;

IL EST PROPOSÉ PAR **DIANE PERRON**
APPUYÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter les procès-verbaux des séances ordinaires du conseil municipal du 11 novembre et du 2 décembre 2013 et de la séance extraordinaire du 9 décembre 2013, tel que soumis.

ADOPTÉE

2013-12-736

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER AU 15
DÉCEMBRE 2013**

IL EST PROPOSÉ PAR **PIERRE DISTILIO**
APPUYÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la liste des comptes à payer, au 15 décembre 2013, au montant de **3 805 753,83 \$** à payer par le fonds d'administration, ladite liste se détaillant comme suit :

Compte à payer : **376 216,82 \$**

Caisse déboursés : **1 754 588,30 \$**

1 291 917,87 \$

Paies versées le:

- 12 décembre 2013 **383 030,84 \$**

Faits saillants :

Chèque no.

11675	Paiement de 890 167,06\$ à Groupe Allaire Gince Infrastructures inc. pour le remplacement des postes de pompage PP6 et PP9.
11686	Paiement de 769 225,92\$ à TGC inc. pour la réfection des rues Pontiac et Iberville.
11709	Paiement de 40 644,82\$ à Avizo experts-conseils pour les services d'ingénierie de la réfection des rues Pontiac et Iberville.
11726	Paiement de 41 531,51\$ à Construction DJL inc. pour l'achat de pierre.
M1841	Paiement de 438 317,25\$ à Valeurs mobilières Desjardins inc. pour l'échéance d'une dette.
M1844	Paiement de 524 989,00\$ à Valeurs mobilières banque Laurentienne inc. pour l'échéance d'une dette.

D'autoriser le directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier à effectuer le paiement de ces dépenses à qui de droit, son certificat de disponibilité de crédits ayant été émis.

ADOPTÉE

2013-12-737

**MOTION DE FÉLICITATIONS - FÊTE FAMILIALE DE BROMONT
2013**

ATTENDU QUE le Comité consultatif de la famille de Bromont (CCFB) est mandaté par le Conseil municipal pour donner des avis au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC) sur la mise en œuvre de la Politique familiale;

ATTENDU QUE le CCFB assure différents rôles, parmi ceux-ci, suggérer des actions à réaliser pour répondre aux orientations et aux objectifs de cette politique et participer à la réalisation de ces actions en collaboration avec le SLCVC;

ATTENDU QUE la mise sur pied d'une Fête familiale à Bromont est une action priorisée par le CCFB;

ATTENDU QUE l'édition 2013 de la Fête familiale organisée par le CCFB en collaboration avec le SLCVC s'est déroulée le samedi 7 septembre 2013 sur les terrains du Campus récréo-éducatif Germain-Désourdy;

ATTENDU QUE l'édition 2013 de la Fête familiale a accueilli plus de 1 000 personnes;

ATTENDU QUE les membres du conseil souhaitent féliciter les membres du Comité consultatif de la Famille de Bromont, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC), ainsi que tous les bénévoles qui ont participé au succès de cette édition de la Fête de la famille;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
APPUYÉ PAR PIERRE DISTILIO
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De féliciter et remercier les membres du Comité consultatif de la Famille de Bromont, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC), ainsi que tous les bénévoles qui ont participé au succès de cette édition de la Fête de la famille.

ADOPTÉE

2013-12-738

**MOTION DE FÉLICITATIONS -
FÊTE DE L'HALLOWEEN DE BROMONT 2013**

ATTENDU QUE le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC) organise chaque année la Fête d'Halloween;

ATTENDU QUE l'édition 2013 de la Fête de l'Halloween a établi un record en attirant plus de 1 900 personnes, et ce malgré la pluie;

ATTENDU QUE l'initiative du Comité consultatif de la famille de Bromont qui ont assuré une animation impressionnante pour les jeunes et les adolescents;

ATTENDU QUE les membres du conseil souhaitent féliciter le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC), les membres du Comité consultatif de la Famille de Bromont, ainsi que les nombreux bénévoles qui ont participé au succès de cette édition de la Fête de l'Halloween;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De féliciter et remercier le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC), les membres du Comité consultatif de la Famille de Bromont, ainsi que les nombreux bénévoles qui ont participé au succès de cette édition de la Fête de l'Halloween.

ADOPTÉE

2013-12-739

**MOTION DE FÉLICITATIONS -
FÊTE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION DES POMPIERS**

ATTENDU QUE l'Association des pompiers composée de 45 membres organise annuellement une fête de Noël pour les enfants des municipalités de Bromont, Brigham et Saint-Alphonse-de-Granby;

ATTENDU QUE l'édition 2013 de la fête des enfants a eu lieu le 8 décembre 2013;

ATTENDU QUE plus de 200 enfants ont reçu un cadeau et profité de l'animation prévue pour la journée, dont une ballade en carriole, maquillage, sculpture de ballons et plus encore ;

ATTENDU QUE les membres du conseil souhaitent féliciter l'Association des pompiers pour l'organisation de la Fête de Noël année après année;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De féliciter et remercier les membres de l'Association des pompiers pour l'organisation de la Fête de Noël année après année.

ADOPTÉE

2013-12-740

**MOTION DE FÉLICITATIONS -
ORGANISATION GUIGNOLÉE 2013**

ATTENDU l'organisation de la guignolée le 7 décembre 2013 ;

ATTENDU QUE l'édition 2013 de la guignolée a permis de remettre un montant record de plus de 15 000,00 \$, ainsi qu'une très grande quantité de denrées alimentaires à l'œuvre de sœur Marguerite;

ATTENDU QUE les membres du conseil souhaitent féliciter les membres de l'organisation de la guignolée, la Fabrique St-François-Xavier, la Fabrique St-Vincent-Ferrier, les Œuvres de Sœur Marguerite, l'association des pompiers, les nombreux bénévoles, ainsi que les Bromontois pour leur implication dans la réussite de cette édition de la guignolée 2013;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De féliciter et remercier les membres de l'organisation de la guignolée, la Fabrique St-François-Xavier, la Fabrique St-Vincent-Ferrier, les Œuvres de Sœur Marguerite, l'association des pompiers, les nombreux bénévoles, ainsi que les Bromontois pour leur implication dans la réussite de cette édition de la guignolée 2013.

ADOPTÉE

2013-12-741

MOTION DE FÉLICITATIONS - MICHEL BILODEAU

ATTENDU QUE Monsieur Michel Bilodeau est l'instigateur du panneau autoroutier « Découvrez notre âme » afficher entre les sorties 68 et 74 de l'autoroute 10-E, qui vise à promouvoir les commerces de la rue Shefford ;

ATTENDU QUE Monsieur Bilodeau a sollicité les commerçants de la rue Shefford afin de défrayer les coûts de graphismes et d'impression ;

ATTENDU la participation de 23 commerces de la rue Shefford ;

ATTENDU QUE les membres du conseil souhaitent souligner l'initiative et la mobilisation de Monsieur Bilodeau visant à promouvoir les commerces de la rue Shefford ;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De souligner l'initiative et la mobilisation de Monsieur Bilodeau visant à promouvoir les commerces de la rue Shefford et de le remercier pour son engagement.

ADOPTÉE

2013-12-742

MOTION DE FÉLICITATIONS - CHRISTIAN BLANCHETTE

ATTENDU QUE Monsieur Christian Blanchette, citoyen de Bromont et coordonnateur d'urgence au Centre de control environnemental du Québec (CCEQ), a reçu une médaille honorifique des mains de la première ministre du Québec, le 8 décembre dernier, lors d'une cérémonie visant à souligner la contribution, le dévouement et la bravoure des premiers intervenants qui se sont illustrés dans la foulée du déraillement mortel survenu le 6 juillet 2013 à Lac-Mégantic. ;

ATTENDU QUE les membres du conseil souhaitent souligner la contribution, le dévouement et la bravoure de Monsieur Blanchette en tant qu'intervenant lors de l'événement tragique de Lac-Mégantic;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De souligner la contribution, le dévouement et la bravoure de Monsieur Blanchette en tant qu'intervenant lors de l'événement tragique de Lac-Mégantic en juillet 2013.

ADOPTÉE

2013-12-743

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL DES MAIRES
DE LA MRC BROME-MISSISQUOI**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont est représentée par Madame Pauline Quinlan, mairesse, au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi;

ATTENDU QU'il est important de nommer un représentant du conseil en l'absence de Madame Quinlan ;

ATTENDU la résolution 2013-11-650;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De nommer Monsieur Réal Brunelle à titre de représentant de la Ville de Bromont en remplacement de Madame Pauline Quinlan au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi lorsque nécessaire.

ADOPTÉE

2013-12-744

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 860-06-2013
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION
NUMÉRO 860-2002, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJOUTER
DES NORMES CONCERNANT LES FONDATIONS DES
BÂTIMENTS, LES CLAPETS ANTIRETOUR ET DE PRÉVOIR
UN MÉCANISME D'ACCEPTATION DE SOLUTIONS DE
RECHANGE PERMETTANT D'ATTEINDRE UN NIVEAU
MINIMAL DE PERFORMANCE POUR CERTAINS
BÂTIMENTS**

Monsieur **RÉAL BRUNELLE** donne avis de motion, conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, à l'effet que le projet de règlement

numéro 860-06–2013 intitulé « Règlement modifiant le règlement de construction numéro 860-2002, tel qu'amendé, afin d'ajouter des normes concernant les fondations des bâtiments, les clapets antiretour et de prévoir un mécanisme d'acceptation de solutions de rechange permettant d'atteindre un niveau minimal de performance pour certains bâtiments» sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente du Conseil.

Monsieur **RÉAL BRUNELLE** demande une dispense de lecture dudit projet de règlement dont copie est remise à chacun des membres du conseil assistant à la présente séance.

2013-12-745

**INTERDICTION DE STATIONNEMENT – ROND-POINT DE LA RUE
MISSISQUOI**

ATTENDU QUE les gens stationnent leur véhicule dans le rond-point au bout de la rue Missisquoi ;

ATTENDU QUE que les véhicules de déneigement ont beaucoup de difficulté à y circuler;

ATTENDU Qu'advenant une urgence, le service incendie aurait beaucoup de difficulté à intervenir;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que des panneaux d'interdiction de stationnement soient installés dans le rond-point de la rue Missisquoi par le service des travaux publics.

ADOPTÉE

2013-12-746

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA COLLECTE,
TRANSPORT ET GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES, DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES ORGANIQUES ET DES MATIÈRES
RECYCLABLES**

ATTENDU QU'il est requis de procéder à la collecte, au transport et à la gestion des ordures, des matières résiduelles organiques et des matières recyclables sur le territoire de la Ville de Bromont;

ATTENDU QUE le contrat de collecte, transport et gestion des ordures, des matières résiduelles organiques et des matières recyclables de la MRC de La Haute-Yamaska qui couvrait le territoire de la Ville de Bromont se termine le 31 décembre 2013;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a procédé à un appel d'offres public, conformément à la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), pour ces services;

ATTENDU QUE deux entreprises ont déposé une soumission à la date et heure prévue à l'appel d'offres soit Sani-Éco inc. et Services Matrec inc.;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a décidé de retenir les options suivantes, prévues aux documents d'appel d'offres 034-TP-P-13 :

- A-1 : Contrat de 3 ans avec implantation de la collecte des matières résiduelles organiques à compter de l'année 2015;
- B-1 : Contrat de 3 ans avec collecte hebdomadaire des matières recyclables les 15 premiers mois et aux deux semaines par la suite;

ATTENDU QUE suite à l'analyse des soumissions, celle de la firme Services Matrec inc. s'avère la plus basse conforme pour les deux options;

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE DISTILIO
 APPUYÉ PAR DIANE PERRON
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que le contrat de collecte, transport et gestion des ordures, des matières résiduelles organiques et des matières recyclables, soit confié au plus bas soumissionnaire conforme, soit Services Matrec inc. pour les montants suivants :

- Contrat de 3 ans avec implantation de la collecte des matières résiduelles organiques à compter de l'année 2015 : **1 340 709,66 \$ avec taxes applicables, s'il y a lieu.**
- Contrat de 3 ans avec collecte hebdomadaire des matières recyclables les 15 premiers mois et aux deux semaines par la suite : **908 957,73 \$ avec taxes applicables, s'il y a lieu.**

QUE les sommes payables pour les années 2015 et 2016 seront prévues lors de l'élaboration des prévisions budgétaires pour chacune de ces années.

ADOPTÉE

2013-12-747

PERMANENCE AU POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL

ATTENDU QUE monsieur David Bouchard a débuté sa période d'essai le 12 août 2013 ;

ATTENDU QUE, durant sa période d'essai, monsieur Bouchard a démontré les capacités requises pour occuper ce poste et que monsieur Jean-François L. Vachon, directeur de l'urbanisme, de la planification et du développement durable, a complété le formulaire d'évaluation après une période d'essai et qu'il recommande de confirmer monsieur David Bouchard à ce poste, à l'entière satisfaction de la Ville ;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
 APPUYÉ PAR DIANE PERRON
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De confirmer monsieur David Bouchard au poste d'inspecteur municipal et ce, à partir du 16 décembre 2013, classe 11, en conformité avec la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

2013-12-748

NOMINATION AU POSTE D'OPÉRATEUR - JOURNALIER

ATTENDU QUE le poste d'opérateur – journalier, occupé par monsieur Daniel Potvin, est devenu vacant et qu'il a été affiché à l'interne, en conformité avec l'article 16.01 de la convention collective ;

ATTENDU QUE 2 employés occasionnels ont déposé leur candidature et que monsieur René Filteau occupe actuellement le poste d'opérateur – journalier, à l'entière satisfaction de la Ville ;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De nommer monsieur René Filteau au poste d'opérateur - journalier et ce, à partir du 16 décembre 2013, classe 6, pour une période d'essai de 90 jours, en conformité avec la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

2013-12-749

**NOMINATION AU POSTE DE PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN SLCVC
PERMANENTE À TEMPS PARTIEL**

ATTENDU QUE le poste de préposée à l'entretien SLCVC permanente à temps partiel, est devenu vacant qu'il a été affiché à l'interne, en conformité avec l'article 16.01 de la convention collective ;

ATTENDU QUE madame Jacinthe Blanchette a déposé sa candidature et qu'elle occupe actuellement le poste de préposée à l'entretien SLCVC occasionnelle, à l'entière satisfaction de la Ville ;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

DE nommer madame Jacinthe Blanchette au poste de préposée à l'entretien SLCVC permanente à temps partiel et ce, à partir du 16 décembre 2013, classe 2, en conformité avec la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

2013-12-750

CONFIRMATION AU POSTE DE GREFFIÈRE ADJOINTE

ATTENDU QUE madame Stéphanie Déraspe occupe le poste de greffière adjointe, et ce, depuis le 9 juillet 2013 ;

ATTENDU QUE, durant sa période d'essai de six (6) mois, madame Déraspe a démontré les capacités requises pour occuper ce poste, à l'entière satisfaction de la Ville et que monsieur Richard Joyal, directeur des services administratifs, a émis un rapport dans lequel il recommande de confirmer madame Déraspe à ce poste ;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De confirmer madame Déraspe au poste de greffière adjointe et ce, à partir du 9 janvier 2014, pour la durée de son contrat, et que madame Déraspe soit régie par la politique des conditions de travail régissant les employés cadres réguliers de la ville de Bromont, en vigueur.

ADOPTÉE

N.M.

**LETTRE DU MDDEFP DATÉE DU 27 NOVEMBRE 2013
CONCERNANT LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL
« LE QUARTIER OUEST » (QUARTIER NATURA)**

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un seul citoyen se prévaut de la période de questions et demande au conseil municipal des détails sur le montant des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour le contrat de collecte, transport et gestion des ordures, des matières résiduelles organiques et des matières recyclables.

2013-12-751

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2013**

IL EST PROPOSÉ PAR **DIANE PERRON**
APPUYÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente séance soit levée, à 20h30.

ADOPTÉE

STÉPHANIE DÉRASPE, GREFFIÈRE ADJOINTE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 13 janvier 2014.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

STÉPHANIE DÉRASPE, GREFFIÈRE ADJOINTE